

Séance ordinaire du 6 février 2024

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi six février deux mille vingt-quatre à neuf heures quarante, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du comité exécutif Isabelle Demers.

Assistent à la séance : Nathalie Campeau, directrice générale adjointe – services administratifs, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Jean-Sébastien Gagnon, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), Stéphane Lafaut, directeur général, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, Alexandre Boudreau-Forgues, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2024-00-66

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 6 février 2024.

CE-2024-00-67

Approbation du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2024

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 16 janvier 2024, tel qu'il est modifié à la résolution CE-2024-00-15 « Programmation partielle de travaux version numéro 4 dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023* » par l'ajout, au premier alinéa, après les mots « Il est résolu » des mots « de recommander au conseil de la Ville ».

CE-2024-00-68**Dépôt de listes des embauches et des mouvements de main-d'œuvre pour le mois de décembre 2023**

[Document d'aide à la décision GCH-2024-012](#)

Les listes des embauches et des mouvements de main-d'œuvre pour le mois de décembre 2023, sont déposées, à titre d'information.

CE-2024-00-69**Affichage d'un poste de contremaîtresse ou de contremaître en entretien des infrastructures à la Direction de l'entretien des infrastructures**

[Document d'aide à la décision GCH-2024-003](#)

Il est résolu d'afficher un poste temporaire de contremaîtresse ou de contremaître en entretien des infrastructures à la Direction de l'entretien des infrastructures pour une période de deux ans.

CE-2024-00-70**Besoin de main-d'œuvre à la Direction de l'environnement**

[Document d'aide à la décision GCH-2024-013](#)

Il est résolu d'autoriser le mouvement de main-d'œuvre à la Direction de l'environnement, tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2024-013, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ce mouvement de main-d'œuvre.

CE-2024-00-71**Besoins de main-d'œuvre à la Direction de l'entretien des infrastructures**

[Document d'aide à la décision GCH-2024-014](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction de l'entretien des infrastructures, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2024-014, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.

CE-2024-00-72**Règlement intérieur du conseil de la Ville (optimisation de la délégation de pouvoirs et refonte du texte du règlement)**

[Document d'aide à la décision GRE-2024-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement intérieur du conseil de la Ville, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2024-001. Ce règlement a pour objet de déléguer certains pouvoirs au comité exécutif et de permettre à ce comité de subdéléguer certains de ces pouvoirs, de même que de prévoir la refonte du texte de ce règlement et de remplacer le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2022-21-99 et ses amendements.

CE-2024-00-73**Acceptation de principe d'adoption du Règlement intérieur du comité exécutif (optimisation de la délégation de pouvoirs et refonte du texte du règlement)**

[Document d'aide à la décision GRE-2024-002](#)

Sous réserve de l'entrée en vigueur du règlement intérieur du conseil de la Ville, joint en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2024-001, il est résolu d'accepter en principe d'adopter le Règlement intérieur du comité exécutif, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2024-002. Ce règlement a pour objet de déléguer certains pouvoirs aux fonctionnaires et employés de la Ville, de même que de prévoir la refonte du texte de ce règlement et de remplacer le Règlement RVCE-2022-21-88 intérieur du comité exécutif et ses amendements.

CE-2024-00-74**Politique de reddition de compte de pouvoirs délégués à des fonctionnaires et employés et employés**

[Document d'aide à la décision GRE-2024-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter la politique de reddition de compte de pouvoirs délégués à des fonctionnaires et employés et employés, telle qu'elle est jointe en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2024-003.

CE-2024-00-75**Aide financière au bénéfice d'organismes de la communauté**

[Document d'aide à la décision GRE-2024-006](#)

Il est résolu d'accorder l'aide financière à des organismes de la communauté, telle qu'elle est indiquée en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2024-006, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2024-00-76**Détermination de la date de l'audition de la révision de la décision du comité de démolition autorisant la démolition de l'immeuble situé au 450-456, rue Saint-Joseph (lot 3 018 222 du cadastre du Québec, secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision GRE-2024-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de fixer au 18 mars 2024, à 17 h, lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville, la date d'audition de la révision de la décision du comité de démolition rendue le 28 novembre 2023 autorisant la demande de démolition de l'immeuble situé au 450-456, rue Saint-Joseph (lot 3 018 222 du cadastre du Québec, secteur Lévis).

CE-2024-00-77**Règlement modifiant le Règlement RV-2015-14-70 sur la vidange des installations septiques**[Document d'aide à la décision ENV-MR-2024-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2015-14-70 sur la vidange des installations septiques, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision ENV-MR-2024-001. Ce règlement a pour objet de préciser les normes d'accessibilité, et ce, dans l'optique de réduire les problèmes opérationnels liés aux installations non accessibles.

CE-2024-00-78**Financement des dépenses relatives au remplacement des cylindres d'air respirables, à la mise à niveau du parc d'équipements d'intervention et à l'amélioration de systèmes haut-parleurs et écrans pour répartition dans les casernes**[Document d'aide à la décision INC-2024-003](#)

Il est résolu, pour financer la dépense relative au remplacement des cylindres d'air respirable et à la mise à niveau du parc d'équipements d'intervention, d'affecter un montant maximum de 293 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2025 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Il est également résolu de financer la dépense relative à l'amélioration de systèmes d'haut-parleurs et d'écrans pour répartition dans les casernes, telle qu'elle est décrite dans la fiche de prise de décision INC-2024-003, au montant maximum de 25 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-73.

CE-2024-00-79**Crédits additionnels relativement à des revenus reportés de l'entente de développement culturel 2022-2023**[Document d'aide à la décision DVC-ART-2024-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder les crédits additionnels de 61 704 \$ aux sous-projets de dépenses de l'entente de développement culturel 2022-2023, tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision DVC-ART-2024-004, ce montant correspondant aux revenus reportés en 2024 de la subvention provenant du ministère de la Culture et des Communications.

CE-2024-00-80**Aide financière à des organismes de la communauté**[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2024-002](#)

Il est résolu d'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée et selon les modalités de versement, tel qu'il est mentionné en annexe à

la fiche de prise de décision DVC-DSC-2024-002, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2024-00-81

Aide financière à des organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2024-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée et selon les modalités de versement, tel qu'il est mentionné en annexe à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2024-003, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2024-00-82

Aide financière à des organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2024-005](#)

Il est résolu d'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée, tel qu'il est mentionné en annexe à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2024-005, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée, tel qu'il est mentionné en annexe à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2024-005, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2024-00-83

Affectation de la réserve en assignation temporaire du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023

[Document d'aide à la décision FIN-2024-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 243 638 \$, provenant de la réserve financière pour les salaires des assignations temporaires du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023 aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision FIN-2024-003.

CE-2024-00-84

Désignation d'un représentant de l'employeur au comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190)

[Document d'aide à la décision FIN-2024-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner monsieur Simon Roberge-Vallières à titre de représentant de l'employeur au comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (21 190), pour un mandat de trois ans.

CE-2024-00-85**Désignation d'un représentant de l'employeur au comité de retraite du régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31 986)**

[Document d'aide à la décision FIN-2024-005](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner monsieur Jean-Marc Bard à titre de représentant de l'employeur au comité de retraite du régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31 986), pour un mandat de trois ans.

CE-2024-00-86**Entente de proposition de financement pour les contrats de crédit variable à intervenir avec la Caisse Desjardins de Lévis**

[Document d'aide à la décision FIN-2024-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente de proposition de financement pour les contrats de crédit variable à intervenir avec la Caisse Desjardins de Lévis, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision FIN-2024-009, et d'autoriser le maire et le directeur des Finances et trésorier à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2024-00-87**Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances du 16 novembre 2023**

[Document d'aide à la décision FIN-2024-011](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances du 16 novembre 2023, est déposé, à titre d'information.

CE-2024-00-88**Dépôt des listes de déboursés pour la période du 1^{er} au 28 février et du 1^{er} novembre au 31 décembre 2023**

[Document d'aide à la décision FIN-2024-012](#)

Les listes de déboursés pour la période du 1^{er} au 28 février et du 1^{er} novembre au 31 décembre 2023, sont déposées, à titre d'information.

CE-2024-00-89**Dépôt des listes de virements de fonds traités entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 2023 et des listes de crédits additionnels pour la même période**

[Document d'aide à la décision FIN-2024-013](#)

Les listes de virements de fonds traités entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 2023 et des listes de crédits additionnels pour la même période, sont déposées, à titre d'information.

CE-2024-00-90

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour la subdivision et l'aliénation du lot 2 846 009 du cadastre du Québec (rue des Trembles, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2024-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis défavorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour la subdivision et l'aliénation du lot 2 846 009 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2024-001.

CE-2024-00-91

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres qu'agricoles, soit à des fins de loisirs hivernaux sur une partie du lot 2 849 274 du cadastre du Québec (chemin Saint-Grégoire, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2024-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres qu'agricoles, soit à des fins de loisirs hivernaux sur le lot 3 460 364 et sur une partie du lot 2 849 274 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2024-002.

CE-2024-00-92

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour le lotissement et l'aliénation des parties des lots 2 059 324 et 2 062 734 du cadastre du Québec (690, chemin Bélair Est, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2024-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, pour le lotissement et l'aliénation des parties des lots 2 059 324 et 2 062 734 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2024-004.

CE-2024-00-93

Entente sectorielle sur le développement du secteur bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches 2024-2028 à intervenir la ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, la ministre des Affaires municipales et avec d'autres partenaires de la région de la Chaudière-Appalaches et contribution au financement de la Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2024-007](#)

Il est résolu de conclure l'entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches 2024-2028 à intervenir avec la ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, la ministre des Affaires municipales et avec d'autres partenaires de la région de la Chaudière-Appalaches, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2024-007, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2024-00-94

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit le renouvellement d'une autorisation pour l'exploitation d'une carrière sur le lot 1 963 134 du cadastre du Québec (route Lagueux, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2024-008](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit le renouvellement d'une autorisation pour l'exploitation d'une carrière sur le lot 1 963 134 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2024-008.

CE-2024-00-95

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation du lot 6 499 247 du cadastre du Québec (1012, chemin Olivier, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2024-013](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation du lot 6 499 247 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2024-013.

CE-2024-00-96

Demande de modification réglementaire au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usages H10, habitation multifamiliale isolée (40 logements), dans la zone H0154, route Marie-Victorin près de la route Lagueux, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2024-016](#)

Il est résolu de refuser la demande de modification au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et lotissement afin de permettre la classe d'usages H10, habitation multifamiliale isolée (40 logements), dans la zone H0154, et ce, pour le principal motif suivant :

- le projet ne répond pas aux orientations du schéma d'aménagement et de développement, notamment, concernant la localisation d'un ensemble immobilier de plus de 100 logements à l'intérieur d'une affectation de consolidation périurbaine.
-

CE-2024-00-97**Adoption du Second projet de règlement RV-2023-34-26 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement des zones A1804, A1818 et A1803, secteur Saint-Jean-Chrysostome)**[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2024-020](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2023-34-26 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2023-07-72.

CE-2024-00-98**Adoption du Règlement RV-2023-34-16 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (définitions et dispositions normatives concernant les résidences de tourisme)**[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2024-025](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2023-34-16 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2023-07-73.

CE-2024-00-99**Résolution habilitant la greffière à attester que la Ville ne s'oppose pas à la délivrance d'une autorisation visée à l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (demande pour l'extension et le branchement du système d'aqueduc pour la construction d'un bâtiment accessoire, situé au 2001, avenue de la Rotonde, secteur Charny)**[Document d'aide à la décision URBA-SPI-2024-001](#)

Il est résolu de ne pas s'opposer à la demande d'autorisation présentée par le mandataire de Sanimax, soit monsieur Jean-Luc Plante, ingénieur au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, pour les travaux situés au 2001, avenue de la Rotonde (secteur Charny), et d'autoriser, en conséquence, la greffière à signer le certificat suivant l'article 32.3 de la loi à l'égard de cette demande.

CE-2024-01-00**Avenant à l'entente concernant l'octroi d'une aide financière à intervenir avec Mon quartier de Lévis**[Document d'aide à la décision DEV-2024-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant à l'entente concernant l'octroi d'une aide financière à intervenir avec Mon quartier de Lévis, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2024-003, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2024-01-01

Dépôt du procès-verbal des séances du comité du développement économique, de la main-d'œuvre et de la revitalisation des 7 juin, 19 juillet, 6 septembre, 4 octobre et 29 novembre 2023

[Document d'aide à la décision DEV-2024-017](#)

Le compte rendu des séances du comité du développement économique, de la main-d'œuvre et de la revitalisation des 7 juin, 19 juillet, 6 septembre, 4 octobre et 29 novembre 2023, est déposé, à titre d'information.

CE-2024-01-02

Modification du contrat de services professionnels en ingénierie pour les filtres et l'ozonation à l'usine du secteur Saint-Romuald

[Document d'aide à la décision APP-2024-004](#)

Il est résolu de modifier le contrat de services professionnels en ingénierie pour les filtres et l'ozonation à l'usine du secteur Saint-Romuald (appel d'offres 2019-55-76), attribué par la résolution CE-2019-11-88, adoptée le 8 octobre 2019, au montant de 6 896 \$, avant TPS et TVQ, considérant que la modification constitue un accessoire au contrat et n'en change pas la nature, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2024-004.

CE-2024-01-03

Contrat relatif à l'obtention d'un contrat d'entreprise de *Microsoft* à intervenir avec Microsoft Corp. et désignation d'une représentante et de représentants

[Document d'aide à la décision APP-2024-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de conclure le contrat relatif à l'obtention d'un contrat d'entreprise de *Microsoft*, dans le but d'acquérir notamment le support étendu pour nos serveurs ayant le système d'exploitation *Windows Server 2012*, à intervenir avec Microsoft Corp., dont la facturation proviendra de Microsoft Canada, inc., pour une dépense estimée à 266 449,50 \$, avant les taxes applicables et l'augmentation possible du coût des licences prévues au contrat, pour une durée initiale de trois ans, conformément à sa soumission en date du 26 octobre 2023 et aux termes du contrat, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision APP-2024-009;
 - de désigner la directrice générale adjointe – services de proximité, le directeur général adjoint – développement durable, le directeur général adjoint – services de proximité, le directeur de l'Approvisionnement et le directeur des Technologies de l'information, à titre de représentante ou représentants de la Ville et de les autoriser en conséquence à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.
-

CE-2024-01-04

Financement de la dépense relative à l'acquisition d'équipements de protection individuelle et attribution du contrat

[Document d'aide à la décision APP-2024-013](#)

Il résolu, pour financer la dépense relative à l'acquisition d'équipements de protection individuelle, d'affecter un montant de 242 100\$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2025, et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Il est également résolu de financer cette dépense au montant maximum de 519 200\$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-73.

Il est enfin résolu d'attribuer ce contrat (appel d'offres 2023-55-119), à Aréo-feu ltée, pour une dépense estimée à 724 946,00 \$ avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2024-01-05

Modification du contrat relatif aux travaux de réfection du poste de pompage du Moulin (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-2024-018](#)

Il est résolu de modifier le contrat relatif aux travaux de réfection du poste de pompage du Moulin (secteur Lévis) (appel d'offres 2022-50-15), attribué par la résolution CE-2022-05-64, adoptée le 31 mai 2022, au montant de 41 961,08 \$, avant TPS et TVQ, considérant que la modification constitue un accessoire au contrat et n'en change pas la nature, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2024-018.

CE-2024-01-06

Modification du contrat pour les services professionnels en ingénierie civil pour l'agrandissement du centre culturel de Lévis

[Document d'aide à la décision APP-2024-019](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour les services professionnels en ingénierie civil pour l'agrandissement du Centre culturel de Lévis (contrat 2020-55-27), attribué le 23 septembre 2020, au montant de 40 223,13 \$, avant TPS et TVQ, considérant que la modification constitue un accessoire au contrat et n'en change pas la nature, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2024-019.

CE-2024-01-07

Financement de la dépense relative à l'acquisition d'ameublement

[Document d'aide à la décision APP-2024-022](#)

Il est résolu, pour financer la dépense relative à l'acquisition d'ameublement, d'affecter un montant de 100 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2025, et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

CE-2024-01-08**Modification du contrat relatif à la fourniture de services professionnels en ingénierie pour des travaux sur trois postes de pompage situés sur le territoire de la ville**

[Document d'aide à la décision APP-2024-024](#)

Il est résolu de modifier contrat relatif à la fourniture de services professionnels en ingénierie pour des travaux sur trois postes de pompage situés sur le territoire de la ville (appel d'offres 2021-55-26), attribué par la résolution CE-2021-05-09, adoptée le 11 mai 2021, au montant de 3 000 \$, avant TPS et TVQ, considérant que la modification constitue un accessoire au contrat et n'en change pas la nature, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2024-024.

CE-2024-01-09**Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison d'équipements récréatifs pour enfants pour cinq parcs de voisinages (cinq lots)**

[Document d'aide à la décision APP-2024-026](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison d'équipements récréatifs pour enfants pour cinq parcs de voisinages (cinq lots), (appel d'offres 2023-55-130), à Équipements récréatifs jambette inc., pour une dépense estimée à 420 415 \$, avant TPS et TVQ, pour l'ensemble des cinq lots, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2024-01-10**Modification du contrat relatif aux services professionnels en ingénierie pour projets de réfection des réseaux et chaussées des rues Giraud et Ménard (secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision APP-2024-027](#)

Il est résolu de modifier le contrat relatif aux services professionnels en ingénierie pour projets de réfection des réseaux et chaussées des rues Giraud et Ménard (secteur Lévis) (appel d'offres 2021-55-123), attribué par la résolution CE-2021-12-30, adoptée le 14 décembre 2021, au montant de 38 766,53 \$, avant TPS et TVQ, considérant que la modification constitue un accessoire au contrat et n'en change pas la nature, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2024-027.

CE-2024-01-11**Attribution d'un contrat de gré à gré relatif à l'entretien mensuel prévu des systèmes d'avertissement au franchissement (passage à niveau) à intervenir avec le Canadien national**

[Document d'aide à la décision APP-2024-028](#)

Il est résolu d'attribuer un contrat de gré à gré relatif à l'entretien mensuel prévu des systèmes d'avertissement au franchissement (passage à niveau) à intervenir avec le Canadien national, au montant de 125 000 \$, taxes incluses.

CE-2024-01-12**Attribution d'un contrat de gré à gré pour la formation des policiers et des policières pour l'année 2024 à intervenir avec l'École nationale de police du Québec**[Document d'aide à la décision APP-2024-030](#)

Il est résolu d'attribuer un contrat de gré à gré pour la formation des policiers et des policières de la Ville pour l'année 2024 à intervenir avec l'École nationale de police du Québec, au montant estimé de 125 000 \$, avant TPS et TVQ.

CE-2024-01-13**Financement de la dépense relative à l'acquisition du lot 2 360 263 du cadastre du Québec (rue des Écureuils, secteur Lévis) et promesse de vente**[Document d'aide à la décision APP-GI-2024-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de financer la dépense relative à l'acquisition du lot 2 360 263 du cadastre du Québec au montant maximum de 448 100 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté;
 - d'accepter la promesse de vente de ce lot, telle qu'elle est jointe en annexe à la fiche de prise de décision APP-GI-2024-002, les frais relatifs à être assumés par la Ville, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.
-

CE-2024-01-14**Addenda au bail concernant une partie de l'immeuble situé au 1300, boulevard Guillaume-Couture (secteur Saint-Romuald) à intervenir avec 9302-7399 Québec inc.**[Document d'aide à la décision APP-GI-2024-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'addenda concernant le renouvellement du bail d'une partie de l'immeuble situé au 1300, boulevard Guillaume-Couture (secteur Saint-Romuald) à intervenir avec 9302-7399 Québec inc., tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision APP-GI-2024-004, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2024-01-15**Financement de la dépense relative à aux projets de mise à niveau de divers systèmes informatiques et technologiques et du parc informatique**[Document d'aide à la décision DTI-2024-001](#)

Il est résolu, pour financer la dépense relative aux projets de mise à niveau de divers systèmes informatiques et technologiques et du parc informatique, tel qu'il est décrit à la fiche de prise de décision DTI-2024-001, d'affecter un montant de 1 218 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2025, et si la dépense s'avérait

moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

CE-2024-01-16

Dépôt du rapport sur la réalisation d'une étude de pré faisabilité sur la création d'une régie intermunicipale de collecte des matières résiduelles

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2023-010](#)

Le rapport sur la réalisation d'une étude de pré faisabilité sur la création d'une régie intermunicipale de collecte des matières résiduelles, préparé par Argus environnement inc., est déposé à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2024-01-17

Financement des dépenses relatives à la réalisation de plans et devis et de travaux liés à la production, au pompage et au traitement de l'eau potable et des eaux usées

[Document d'aide à la décision GEN-RPI-2024-001](#)

Il est résolu de financer les dépenses relatives à la réalisation de plans et devis et de travaux liés à la production, au pompage et au traitement de l'eau potable et des eaux usées, telles qu'elles sont décrites à la fiche de prise de décision GEN-RPI-2024-001, au montant maximum de 14 406 700 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-22-58, et au montant maximum de 5 573 300 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2023-33-84.

CE-2024-01-18

Attribution du contrat pour les services professionnels d'auditrices et d'auditeurs pour les réclamations des dépenses et les obligations en matière d'audit pour le projet d'implantation de mesures prioritaires pour le transport en commun sur le boulevard Guillaume-Couture

[Document d'aide à la décision APP-2024-025](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour les services professionnels d'auditrices et d'auditeurs pour les réclamations des dépenses et les obligations en matière d'audit pour le projet d'implantation de mesures prioritaires pour le transport en commun sur le boulevard Guillaume-Couture (appel d'offres 2023-55-126), à Mallette s.e.n.c.r.l., aux prix négociés, pour une dépense estimée à 154 600 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2024-01-19

Besoins de main d'œuvre à la Direction du greffe

[Document d'aide à la décision GCH-2024-015](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction du greffe, tels qu'ils sont mentionnés à la fiche de prise de décision GCH-2024-015.

CE-2024-01-20

Levée de la séance

La séance est levée à 13 h 36.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
